

STELMINE CANADA LTÉE
Une société au stade d'exploration
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
AUX 31 JUILLET 2011 ET 2010

STELMINE CANADA LTD.
An exploration stage company
ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS
AS AT JULY 31, 2011 AND 2010

Table des matières**Table of contents**

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2	Independent auditor's report
Bilans	3	Balance sheets
Frais d'exploration reportés	4	Deferred exploration expenses
Résultats et résultat étendu	5	Income and comprehensive income
Déficit	6	Deficit
Surplus d'apport et bons de souscription	7	Contributed surplus and warrants
Flux de trésorerie	8	Cash flows
Notes complémentaires	9-38	Notes to financial statements



Brunet Roy Dubé
Comptables agréés

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Stelmine Canada Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Stelmine Canada Ltée, qui comprennent les bilans au 31 juillet 2011 et au 31 juillet 2010, et les états des frais d'exploration reportés, des résultats et du résultat étendu, du déficit, du surplus d'apport, des bons de souscription et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Independent Auditor's Report

To the shareholders of
Stelmine Canada Ltd.

We have audited the accompanying financial statements of Stelmine Canada Ltd., which comprise the balance sheets as at July 31, 2011 and as at July 31, 2010, and the statements of deferred exploration expenses, income and comprehensive income, deficit, contributed surplus, warrants and cash flows for the years then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error.

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stelmine Canada Ltée au 31 juillet 2011 et au 31 juillet 2010 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit l'incertitude relative à l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Notre opinion ne comporte pas de réserve à cet égard.

*Brunet Roy Dubé, CA*¹

Comptables agréés

Montréal,
le 10 novembre 2011

Auditor's responsibility (continued)

In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Stelmine Canada Ltd. as at July 31, 2011 and July 31, 2010 and the results of its operations and its cash flows for the years then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Emphasis of matter

We draw attention to note 2 to the financial statements which describes the uncertainty related to going concern assumption. Our opinion is not qualified in respect of this matter.

*Brunet Roy Dubé, CA*¹

Chartered Accountants

Montreal,
November 10, 2011

¹ CA auditeur permis n° 17562

¹ CA auditor permit No. 17562

BILANS AUX 31 JUILLET	2011	2010	BALANCE SHEETS AS AT JULY 31
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
ACTIF À COURT TERME			CURRENT ASSETS
Trésorerie	-	15 147	Cash
Taxes à recevoir	37 216	20 860	Taxes receivable
Frais payés d'avance	12 010	9 182	Prepaid expenses
	<u>49 226</u>	<u>45 189</u>	
TRÉSORERIE RÉSERVÉE À L'EXPLORATION	55 591	314	CASH RESERVED FOR EXPLORATION
AVANCES À UNE SOCIÉTÉ APPARENTÉE (note 15)	69 383	69 383	ADVANCE TO A RELATED COMPANY (note 15)
PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET GAZIÈRES (note 5)	741 869	804 773	MINING AND GAS PROPERTIES (note 5)
FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (note 6)	880 701	679 712	DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (note 6)
	<u>1 796 770</u>	<u>1 599 371</u>	
PASSIF			LIABILITIES
PASSIF À COURT TERME			CURRENT LIABILITIES
Créditeurs et frais courus	456 944	125 780	Accounts payable and accrued liabilities
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS FUTURS (note 10)	383 400	369 200	FUTURE INCOME AND MINING TAXES (note 10)
	<u>840 344</u>	<u>494 980</u>	
CAPITAUX PROPRES			SHAREHOLDERS' EQUITY
Capital-actions (note 7)	2 844 980	2 328 392	Capital stock (note 7)
Bons de souscription	360 224	300 812	Warrants
Surplus d'apport	1 050 817	1 041 512	Contributed surplus
Déficit	(3 299 595)	(2 566 325)	Deficit
	<u>956 426</u>	<u>1 104 391</u>	
	<u>1 796 770</u>	<u>1 599 371</u>	

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Michel Lemay _____, Administrateur – Director

(s) Jacques Trottier _____, Administrateur – Director

FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET	2011	2010	DEFERRED EXPLORATION EXPENSES YEARS ENDED JULY 31
	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>679 712</u>	<u>454 966</u>	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
Géologie	65 231	111 780	Geology
Échantillonnage	87 719	17 173	Sampling
Soutien technique et évaluation	7 000	30 900	Valuation and technical support
Frais généraux d'exploration	66 066	100 697	General exploration expenses
Gestion des travaux	<u>33 422</u>	<u>32 088</u>	Work management
Augmentation des frais d'exploration reportés	<u>259 438</u>	<u>292 638</u>	Increase in deferred exploration expenses
Radiation de frais d'exploration reportés à la suite d'abandon de propriétés minières	<u>(58 449)</u>	<u>(67 892)</u>	Write-off of deferred exploration expenses following the abandonment of mining properties
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>880 701</u>	<u>679 712</u>	BALANCE, END OF YEAR

RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET	2011	2010	INCOME AND COMPREHENSIVE INCOME YEARS ENDED JULY 31
	\$	\$	
FRAIS D'ADMINISTRATION			ADMINISTRATIVE EXPENSES
Honoraires des consultants	133 455	118 227	Consultant fees
Honoraires professionnels	87 036	105 105	Professional fees
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	25 301	24 449	Registration, listing fees and shareholders' registration
Frais généraux d'administration	134 603	99 791	General administrative expenses
Impôts de la partie XII.6	108 091	-	Part XII.6 taxes
Rémunération à base d'actions	-	141 661	Stock-based compensation
	<u>488 486</u>	<u>489 233</u>	
AUTRES ÉLÉMENTS			OTHER ITEMS
Radiation de propriétés minières	120 978	161 132	Write-off of mining properties
Radiation de frais d'exploration reportés	58 449	67 892	Write-off of deferred exploration expenses
	<u>179 427</u>	<u>229 024</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	<u>(667 913)</u>	<u>(718 257)</u>	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs (note 10)	<u>(14 200)</u>	<u>(68 500)</u>	Future income and mining taxes (note 10)
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU	<u>(682 113)</u>	<u>(786 757)</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE INCOME
PERTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	<u>0,03</u>	<u>0,05</u>	BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	<u>19 986 104</u>	<u>15 912 264</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING

DÉFICIT EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET	2011	2010	DEFICIT YEARS ENDED JULY 31
	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 566 325	1 699 822	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
Perte nette et résultat étendu	682 113	786 757	Net loss and comprehensive income
Frais d'émission d'actions	<u>51 157</u>	<u>79 746</u>	Share issuance expenses
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>3 299 595</u>	<u>2 566 325</u>	BALANCE, END OF YEAR

STELMINE CANADA LTÉE**STELMINE CANADA LTD.****SURPLUS D'APPORT ET BONS
DE SOUSCRIPTION
EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET****2011****2010****CONTRIBUTED SURPLUS
AND WARRANTS
YEARS ENDED JULY 31**

\$

\$

SURPLUS D'APPORT**CONTRIBUTED SURPLUS****SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE****1 041 512**

391 214

**BALANCE, BEGINNING OF
YEAR**

Rémunération à base d'actions

-

141 661

Stock-based compensation

Options d'achat d'actions octroyées aux
courtiers (note 8)**9 305**

30 081

Stock options granted to brokers
(note 8)

Bons de souscription expirés

-

478 556

Warrants expired

SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE**1 050 817****1 041 512****BALANCE, END OF YEAR****BONS DE SOUSCRIPTION****WARRANTS****SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE****300 812**

478 556

BALANCE, BEGINNING OF YEAR

Bons de souscription émis (note 8)

59 412

300 812

Warrants granted (note 8)

Bons de souscription expirés

-

(478 556)

Warrants expired

SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE**360 224****300 812****BALANCE, END OF YEAR**

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET	2011	2010	CASH FLOWS YEARS ENDED JULY 31
	\$	\$	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et résultat étendu	(682 113)	(786 757)	Net loss and comprehensive income
Ajustements pour :			Adjustments for :
Radiation de propriétés minières	120 978	161 132	Write-off of mining properties
Radiation de frais d'exploration reportés	58 449	67 892	Write-off of deferred exploration expenses
Rémunération à base d'actions	-	141 661	Stock-based compensation
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	14 200	68 500	Future income and mining taxes
	(488 486)	(347 572)	
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 9)	311 980	29 914	Net change in non-cash working capital items (note 9)
	(176 506)	(317 658)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Variation de la trésorerie réservée à l'exploration	(55 277)	(314)	Variation of cash reserved for exploration
Diminution des avances à une société apparentée	-	16 200	Decrease on advance to a related company
Diminution des avances sur travaux d'exploration à une société apparentée	-	95 153	Decrease on advance on exploration expenses to a related company
Acquisition de propriétés minières et gazières	(25 074)	(115 843)	Acquisition of mining and gas properties
Augmentation des frais d'exploration reportés	(259 438)	(292 638)	Increase in deferred exploration expenses
	(339 789)	(297 442)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Émission de capital-actions et de bons de souscription	543 000	400 000	Capital stock and warrants issued
Émission de bons de souscription aux courtiers	-	30 081	Warrants issued to brokers
Frais d'émission d'actions	(41 852)	(79 746)	Share issuance expenses
	501 148	350 335	
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(15 147)	(264 765)	CHANGE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	15 147	279 912	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	15 147	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 9)			Additional cash flow information (note 9)

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES
ACTIVITÉS**

La Société a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 5 avril 2005. Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières et gazières. Elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerais économiquement récupérables.

**2. HYPOTHÈSE DE LA CONTINUITÉ DE
L'EXPLOITATION**

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon la convention de la continuité de l'exploitation qui suppose la réalisation des éléments d'actif et le règlement des éléments de passif dans le cours normal des affaires dans un avenir prévisible. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de respecter ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses propriétés en bonne condition pour au moins les douze prochains mois.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus et de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 juillet 2011, la Société a un déficit de 3 299 595 \$ (2 566 325 \$ en 2010). Ces conditions soulèvent donc un doute relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur l'obtention de nouveaux fonds. La réalisation de cet objectif ne peut être déterminée à l'heure actuelle. Les états financiers ne comportent aucun redressement ni reclassement d'éléments d'actif et de passif qui pourraient s'avérer nécessaires si la Société se montrait incapable de poursuivre ses activités. La Société devra obtenir des fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi par le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

1. INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES

The Company was incorporated under the Canada Business Corporations Act on April 5, 2005. The Company's activities include the acquisition, exploration, production, development and, where possible, the operating of mining and gas properties. The Company has not yet determined whether these properties contain ore reserves that are economically recoverable.

2. GOING CONCERN ASSUMPTION

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles applicable to a going concern, which presumes the realization of assets and discharge of liabilities in the normal course of business for the foreseeable future. Management is of the opinion that, even without its capacity to continue to raise equity financing in the future, the Company will be able to meet its current exploration obligations and to keep its properties in good standing for at least the next twelve months.

Given that the Company has not yet found a mining property which contains mineral deposits that are economically recoverable, the Company did not generate income and cash flows from its operations until now. As at July 31, 2011, the Company has a deficit of \$ 3,299,595 (\$ 2,566,325 in 2010). These conditions raise significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The Company's ability to continue as a going concern is dependent upon raising additional funds. The outcome of this matter cannot be predicted at this time. These financial statements do not include any adjustment to the amounts and classification of assets and liabilities, which might be necessary should the Company be unable to continue its operations. The Company will need to obtain new funds to pursue its operations and in spite of the obtaining of funds in the past, there is no guarantee of success for the future.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010
3. CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES
HARMONISATION DES NORMES CANADIENNES ET INTERNATIONALES

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé que les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les normes internationales d'information financière (IFRS) avec prise d'effet au cours de l'année civile 2011. Le basculement vers les IFRS sera exigé, pour la Société, pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1er août 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 octobre 2011 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 juillet 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS. Les impacts futurs dépendront également des circonstances particulières qui prévaudront durant cette période de temps. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. Pour le moment, la Société n'est pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers. Les normes sont les suivantes:

- a) Immobilisations corporelles (IAS 16);
- b) Dépréciation d'actifs (IAS 36);
- c) Prospection et évaluation des ressources minérales (IFRS 6);
- d) Paiement fondé sur des actions (IFRS 2).

3. FUTURE ACCOUNTING POLICIES
HARMONIZATION OF CANADIAN AND INTERNATIONAL STANDARDS

In February 2008, the Accounting standards board of Canada (AcSB) confirmed that Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) for publicly accountable enterprises will be converged with international financial reporting standards (IFRS) effective in calendar year 2011. The conversion to IFRS will be required, for the Company, for interim and annual financial statements beginning on August 1, 2011. Accordingly, the Company expects that its first interim financial statements presented in accordance with IFRS will be for the three month period ended October 31, 2011, and its first annual financial statements presented in accordance with IFRS will be for the year ended July 31, 2012. IFRS uses a conceptual framework similar to Canadian GAAP, but there are significant differences in recognition, measurement and disclosure requirements.

Set out below are the main areas where changes in accounting policies are expected to have a significant impact on the Company's financial statements. The list below should not be regarded as a complete list of changes that will result from transition to the IFRS. It is intended to highlight areas that the Company believes to be the most significant; however, analysis of change is still in process and the selection of accounting policies where choices are available under IFRS has not been completed. We note that the regulatory bodies that promulgate the Canadian GAAP and the IFRS have significant ongoing projects that could affect the ultimate differences between Canadian GAAP and IFRS and their impact on the Company's financial statements in future years. The future impacts of the IFRS will also depend on particular circumstances prevailing in those years. The standards listed below are based on actual Canadian GAAP and IFRS. For the moment, the Company is not able to accurately evaluate the impact of these differences on its financial statements. They are as follows:

- a) Property, plant and equipment (IAS 16);
- b) Impairment of assets (IAS 36);
- c) Exploration for and evaluation of mineral resources (IFRS 6);
- d) Share-based payment (IFRS 2).

3. CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

De plus, l'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit:

- a) Des exemptions possibles à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture de la Société; et
- b) Des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence aux IFRS. La Société analyse les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada tel que définis à la section V du Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers et les éléments présentés dans les notes afférentes.

3. FUTURE ACCOUNTING POLICIES (continued)

Furthermore, IFRS 1 provides guidance to entities on the general approach to be taken when first adopting IFRS. The underlying principle of IFRS 1 is retrospective application of IFRS standards in force at the date an entity first reports using IFRS. IFRS 1 acknowledges that full retrospective application may not be practical or appropriate in all situations and prescribes:

- a) Optional exemptions from specific aspects of certain IFRS standards in the preparation of the Company's opening balance sheet; and
- b) Mandatory exceptions to retrospective application of certain IFRS standards.

Additionally, to ensure financial statements contain high quality information that is transparent to users, IFRS 1 contains disclosure requirements to highlight changes made to financial statement items due to the transition to IFRS. The Company is analyzing the various accounting policy choices available and will implement those determined to be most appropriate in the Company's circumstances.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles as set out in Part V of the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) Handbook-Accounting and include the following significant accounting policies:

USE OF ESTIMATES

The preparation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and disclosures in the notes thereto.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010****4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

(suite)

UTILISATION D'ESTIMATIONS (suite)

Les éléments les plus importants nécessitant l'utilisation d'estimations de la direction et d'hypothèses sont relatifs à la valeur recouvrable des actifs miniers, à la rémunération à base d'actions, aux options d'achat d'actions, aux bons de souscription et à la provision d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs. Ces estimations et hypothèses ont été formulées par la direction à l'aide d'un jugement éclairé, en fonction des renseignements géologiques les plus récents et de ses lignes de conduite ainsi que des hypothèses à l'égard des affaires futures, de la conjoncture des marchés financiers et de la conjoncture économique future.

Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers et ces écarts pourraient être importants.

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

CONSTATATION DES REVENUS

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société applique le chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés portant sur la rémunération à base d'actions. Ainsi, le coût des options octroyées aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants est comptabilisé aux résultats à titre de charge de rémunération, selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**USE OF ESTIMATES (continued)**

The most significant items requiring the use of management estimates and valuation assumptions are related to the recoverable value of mining assets, stock-based compensation, stock options, warrants and future income and mining taxes provision. These estimates and valuation assumptions were made by management using careful judgment, based on the most current geological information available and its planned course of action, as well as assumptions about future business, economic and capital market conditions.

Actual results could differ from estimates used in preparing these financial statements and such differences could be material.

BASIS OF PRESENTATION

The financial statements are prepared using the historical cost method, except for certain financial instruments that are recognized at fair value. No information on fair value is presented when the carrying amount corresponds to a reasonable approximation of the fair value.

REVENUE RECOGNITION

Investment transactions are accounted for according to transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the period.

STOCK-BASED COMPENSATION

The Company applies Section 3870 of the CICA Handbook related to stock-based compensation. The cost of options granted to officers, directors and consultants is accounted in the income statement as compensation cost using the fair value-based method. The fair value of stock options at the grant date is determined according to the Black-Scholes options pricing model. Compensation expense is recognized over the vesting period of the stock options.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010****4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)****JUSTE VALEUR DES BONS DE SOUSCRIPTION**

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription émis en fonction de leur juste valeur relative en utilisant la méthode de la valeur résiduelle pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

PERTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice.

La perte diluée par action est calculée selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode reprend le même calcul que la perte par action, mais le dénominateur comprend en plus les actions ordinaires potentielles provenant des bons de souscription et des options avec référence à la moyenne boursière de l'action au cours de l'exercice. La perte diluée par action est égale à la perte de base par action si l'effet des bons de souscription et des options est anti-dilutif.

FRAIS D'ÉMISSION D' ACTIONS

Les frais relatifs à l'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires ainsi que tous les placements à court terme hautement liquides dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

TRÉSORERIE RÉSERVÉE À L'EXPLORATION

La trésorerie réservée à l'exploration représente des fonds devant être consacrés à l'exploration de propriétés minières et ceci en vertu des restrictions fiscales imposées dans le cadre des placements privés accreditifs.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**FAIR VALUE OF THE WARRANTS**

Proceeds from the issue of units are allocated to the shares and warrants issued according to their relative fair value using the residual method to determine the fair value of warrants issued.

BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE

Loss per share has been calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year.

Diluted loss per share is calculated according to the treasury method. This method is determined on the same basis as loss per share, but the denominator also includes potential shares from warrants and options with reference to average quoted market price of the share during the year. The diluted loss is equal to basic loss if the effect of warrants and options is anti-dilutive.

SHARE ISSUANCE EXPENSES

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash and cash equivalents consist of cash on hand and balance with bank and all highly liquid short-term investments with original maturities of three months or less at the acquisition date.

CASH RESERVED FOR EXPLORATION

Cash reserved for exploration represents funds to be spent on exploration and mining properties by virtue of the fiscal restrictions imposed under the flow-through private financings.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(suite)

**PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET GAZIÈRES ET FRAIS
D'EXPLORATION REPORTÉS**

Les propriétés minières et gazières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur de ces propriétés, diminution faite des crédits d'impôts et des droits miniers remboursés relatifs à ces frais, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement inscrits aux propriétés minières et gazières et aux frais reportés, sont virés aux immobilisations corporelles. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerais probables et prouvées. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et gazières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et gazières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**MINING AND GAS PROPERTIES AND DEFERRED
EXPLORATION EXPENSES**

Mining and gas properties are recorded at cost. Exploration and development costs, reduced by tax credits and mining rights related to these expenses are deferred. When a decision is made to bring an orebody into production, the costs related to the ore body, recorded under mining and gas properties and deferred expenses are transferred to fixed assets; they will then be amortized, based on the units of production of the year and the probable and proven ore reserves. If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value.

The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary. The recoverability of amounts recorded for mining and gas properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the mining claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The amounts shown for mining and gas properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(suite)

**CONVENTION D'OPTIONS SUR DES PROPRIÉTÉS
MINIÈRES**

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des propriétés minières conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements relatifs aux options sont comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS
FUTURS**

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

ACTIONS ACCRÉDITIVES

Les actions émises suite à un financement par actions accréditatives sont comptabilisées à leur prix de vente. En vertu des lois fiscales, la Société renonce aux déductions à titre de dépenses de ressources liées aux activités d'exploration et financées par des actions accréditatives au bénéfice des investisseurs.

Selon la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'impact fiscal est comptabilisé au moment de la renonciation des déductions en faveur des investisseurs.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(continued)

MINING PROPERTIES OPTIONS AGREEMENTS

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the optionee, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining property costs or recoveries when the payments are made or received.

FUTURE INCOME TAXES AND MINING TAXES

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, future tax assets and liabilities are recognized for the tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax basis. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

FLOW-THROUGH SHARES

Shares issued following a flow-through financing are recorded at their selling price. The resource expenditure deductions for income tax purposes related to exploratory activities are renounced in favour of the investors in accordance with tax legislation.

Under the liability method of accounting for income taxes, the future income taxes are recorded on the date that the Company renounces the deductions to the investors.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(suite)

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit à la note 8. La contrepartie versée au moment de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions et aucune charge de rémunération n'est comptabilisée au moment de l'exercice des options d'achat d'actions.

RÉSULTAT ÉTENDU

Le résultat étendu correspond à la variation des capitaux propres d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires. Il comprend des éléments qui ne seraient normalement pas inclus dans le bénéfice net, comme les gains ou les pertes non réalisés sur des placements disponibles à la vente et les gains ou les pertes non matérialisés sur radiation de propriétés minières.

CAPITAUX PROPRES

Les variations des capitaux propres de la période attribuables aux variations des bénéfices non répartis (déficit), du surplus d'apport et du capital-actions sont présentées séparément.

Les composantes des bénéfices non répartis (déficit), du surplus d'apport et du capital-actions sont présentées séparément.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquemment comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis ou émis, leurs caractéristiques et leur désignation par la Société, déterminent leur classement.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(continued)

STOCK OPTION PLAN

The Company offers a stock option plan, which is described in note 8. Any consideration paid on the exercise of stock options is credited to capital stock and no compensation expense is recognized for this plan when stock options are exercised.

COMPREHENSIVE INCOME

Comprehensive income is the change in equity of an entity arising from transactions and other events and circumstances from non-shareholder sources. It includes items that would normally not be included in net income such as unrealized gains and losses on available-for-sale investments and unrealized gains and losses on available-for-sale investments and gains or losses on write-off of mining properties.

EQUITY

Changes in equity for the period arising from changes in retained earnings (deficit), contributed surplus and capital stock are presented separately.

Components of retained earnings (deficit), contributed surplus and capital stock are presented separately.

FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and classified in one of the following categories: held-for-trading financial assets or liabilities, investments held-to-maturity, loans and receivables, available-for-sale and other financial liabilities. They are subsequently recognized according to their classification as described below. Their classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010
4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(suite)

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(continued)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)
FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)
Détenus à des fins de transaction
Held for trading

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de cette juste valeur (qui incluent les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés) sont incluses dans les résultats.

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations (including interest, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses) are included in net income.

Disponibles à la vente
Available-for-sale

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs détenus à des fins de transaction. Sauf ce qui est mentionné ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain et la perte cumulé est transféré dans les résultats.

Available-for-sale financial assets are those non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or held-for-trading investments. Except as mentioned below, available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized when the cumulative gain or loss is transferred to income.

Les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût.

Available-for-sale financial assets that do not have quoted market prices in an active market are recorded at cost.

Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente portant intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Interest on interest-bearing available-for-sale financial assets is calculated using the effective interest method.

Prêts et créances
Loans and receivables

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Loans and receivables are accounted for at amortized cost using the effective interest method.

Autres passifs financiers
Other financial liabilities

Les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Other financial liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010
4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(suite)

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(continued)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)

Coûts de transactionTransaction costs

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Transaction costs related to held for trading financial assets are expensed as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, other liabilities and loans and receivables are netted against the carrying value of the asset or liability and are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Méthode du taux d'intérêt effectifEffective interest method

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

The Company uses the effective interest method to recognize interest income or expense which includes transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments.

Juste valeurFair value

Le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, Instruments financiers - informations à fournir, exige également l'utilisation d'une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données servant à l'évaluation de la juste valeur. Cette hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

The CICA Handbook Section 3862 Financial Instruments - Disclosures, also requires a three-level hierarchy that reflects the significance of the inputs used in making the fair value measurements. The hierarchy of fair values includes the following levels:

Niveau 1 : Évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Level 1: Inputs are unadjusted quoted prices of identical instruments in active markets.

Niveau 2 : Évaluation fondée sur des données autres que des prix cotés pour les actifs ou passifs inclus dans la catégorie Niveau 1 et qui sont observables, soit directement ou indirectement.

Level 2: Inputs other than quoted prices included in Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly or indirectly.

Niveau 3 : Techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés.

Level 3: One or more significant inputs used in a valuation technique are unobservable in determining the fair values of the instruments.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010
4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(suite)

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(continued)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)

Juste valeur (suite)

Fair value (continued)

Un instrument est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur.

The classification of a financial instrument in the hierarchy is based upon the lowest level of input that is significant to the measurement of fair value.

La Société a adopté les classements suivants :

The Company has implemented the following classifications:

Actifs financiers détenus à des fins de transaction :

Held-for-trading financial assets:

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cash and cash equivalents

Trésorerie réservée à l'exploration

Cash reserved for exploration

Prêts et créances :

Loans and receivables:

Taxes à recevoir

Taxes receivable

Avances à une société apparentée

Advance to a related company

Autres passifs financiers :

Other Financial liabilities:

Créditeurs et frais courus

Accounts payable and accrued liabilities

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME
IMPAIRMENT OF LONG-LIVED ASSETS

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the total undiscounted cash flows expected from their use and eventual disposition. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its fair value.

**CRÉDIT D'IMPÔT À TITRE DE DROITS MINIERES ET
CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES ENTREPRISES DU
SECTEUR MINIER**
**MINING RIGHTS TAX CREDIT AND TAX CREDIT FOR
MINING EXPLORATION COMPANIES**

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à titre de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais engagés.

The Company is entitled to refundable mining rights tax credit on mining exploration charges incurred in Quebec. This tax credit has been applied against the charges incurred.

La Société a aussi droit au crédit d'impôt remboursable pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés.

The Company is also entitled to the refundable tax credit for mining exploration companies on qualified exploration expenditures incurred. This tax credit has been applied against the charges incurred.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010
4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(suite)

INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les crédits d'impôts liés à l'exploration sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

La Société divulgue les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, telles que : des informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; des données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital; le fait que l'entité s'est conformée au cours de la période aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures; et les conséquences pour l'entité si elle ne s'est pas conformée aux exigences en question. Les informations additionnelles sont présentées à la note 11, intitulée « Informations à fournir concernant le capital ».

5. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET GAZIÈRES

	TITRES MINIERS CLAIMS 2011	REDEVANCES ROYALTIES %	CANTON TOWNSHIP	COÛT COST 2010 \$	ACQUISITION \$	RADIATION WRITE- OFF \$	COÛT COST 2011 \$
<u>Québec / Quebec :</u>							
Stellar – Aiguebelle (100%) a)	4	2	Aiguebelle	88 037	264	-	88 301
Opinaca (100%) b)	46	2	Opinaca	239 395	1 723	-	241 118
Cléricy (100%) c)	3	2	Cléricy	32 919	108	-	33 027
Gaspésie (100%) d)	-	0	Gaspésie	323 444	2 787	-	326 231
Gatineau Bloc 2 e)	-	-	Gatineau	43 537	-	43 537	-
Winchester (100%) f)	20	2	Chibougamau	-	53 192	-	53 192
Kipawa e)	-	-	Kipawa	77 441	-	77 441	-
	<u>73</u>			<u>804 773</u>	<u>58 074</u>	<u>120 978</u>	<u>741 869</u>

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(continued)

CAPITAL DISCLOSURES

The exploration tax credits are recorded provided that the Company is reasonably certain that these credits will be received.

The Company discloses requirements concerning capital such as: qualitative information about an entity's objectives, policies and processes for managing capital; quantitative data about what it regards as capital; whether the entity has complied with any externally imposed capital requirements and if not, the consequences of such non-compliance. Additional information is presented in note 11, "Capital disclosures".

5. MINING AND GAS PROPERTIES

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010

5. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET GAZIÈRES

(suite)

5. MINING AND GAS PROPERTIES (continued)

	TITRES MINIERS CLAIMS 2010	REDEVAN- CES ROYALT- IES %	CANTON TOWNSHIP	COÛT COST 2009 \$	ACQUI- TION \$	RADIATION WRITE-OFF \$	COÛT COST 2010 \$
<u>Québec / Quebec :</u>							
Stellar – Aiguebelle (100%)	4	2	Aiguebelle	88 037	-	-	88 037
Opinaca (100%)	46	2	Opinaca	234 955	4 440	-	239 395
Cléricy (100%)	3	2	Cléricy	29 163	3 756	-	32 919
Gaspésie (100%)	-	0	Gaspésie	320 657	2 787	-	323 444
Gatineau Bloc 1	-	-	Gatineau	-	54 747	54 747	-
Gatineau Bloc 2 (100%)	-	2	Gatineau	-	43 537	-	43 537
Sept-Îles	9	2	Abbadi	-	40 000	40 000	-
Kipawa (70%)	14	2	Kipawa	-	77 441	-	77 441
Eastmain	-	-	Eastmain	-	66 385	66 385	-
	<u>76</u>			<u>672 812</u>	<u>293 093</u>	<u>161 132</u>	<u>804 773</u>

a) Aiguebelle, Québec

La propriété Aiguebelle est composée de 4 titres miniers couvrant une superficie de 159 hectares situés dans le canton d'Aiguebelle à 26 kilomètres au nord de Rouyn-Noranda à la bordure sud du parc provincial d'Aiguebelle et au nord de la propriété Fayolle d'Exploration Typhon.

b) Opinaca, Québec

La propriété Opinaca est composée de 46 titres miniers couvrant une superficie de 2 395 hectares situés dans la région du réservoir d'Opinaca sur le territoire de la Baie-James.

a) Aiguebelle, Quebec

The Aiguebelle property is composed of 4 claims covering an area of 159 hectares identified in the townships of Aiguebelle. It is precisely located 26 kilometers north of Rouyn-Noranda between the south border of provincial park Aiguebelle and the north Exploration Typhons' Fayolle property.

b) Opinaca, Quebec

The Opinaca property is composed of 46 claims covering an area of 2,395 hectares located in the region of Opinaca on the Bay James land.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010
5. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET GAZIÈRES

(suite)

c) Cléricy, Québec

La propriété Cléricy est composée de 3 titres miniers couvrant une superficie de 132 hectares situés dans le canton de Cléricy à 15 kilomètres au nord de Rouyn-Noranda et au sud-est de la propriété Fayolle d'Exploration Typhon.

d) Gaspésie, Québec

La propriété Gaspésie est composée d'une licence d'exploration gazière sur un territoire couvrant une superficie de 34 000 hectares en Gaspésie dans un environnement favorable à la découverte d'hydrocarbures.

e) Gatineau Bloc 2 et Kipawa, Québec

La Société a décidé de procéder à la radiation de ces propriétés au cours de l'exercice.

f) Winchester, Québec

La propriété Winchester comprend 20 titres miniers couvrant 720 hectares dans le district de Chibougamau.

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2011, la Société a signé une entente pour l'option d'acquérir 100 % des droits de cette propriété en contrepartie de :

- i. 20 000 \$ en espèces et de 300 000 actions ordinaires à la signature ;
- ii. Effectuer des travaux d'exploration de 250 000 \$, déboursé 30 000 \$ et émettre 300 000 actions ordinaires avant le 8 décembre 2011 ;
- iii. Consentir une redevance de 2 % qui est rachetable pour la somme de 500 000 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2011, la Société a déboursé 20 000 \$ en espèces et émis 300 000 actions ordinaires d'une valeur de 33 000 \$.

5. MINING AND GAS PROPERTIES (continued)

c) Clericy, Quebec

The Clericy property is composed of 3 claims covering an area of 132 hectares located in the Clericy township, between 15 kilometers north of Rouyn-Noranda and southeast of Exploration Typhon's Fayolle property.

d) Gaspesia, Quebec

The Gaspesia property is composed of an gas exploration licence covering an area of 34,000 hectares. This area has good expectations for hydrocarbons discovery.

e) Gatineau Bloc 2 and Kipawa, Quebec.

The Company decided to proceed with the write-off of these properties during the year.

f) Winchester, Quebec

The Winchester property is composed of 20 claims, covering 720 hectares in the Chibougamau district.

During the year ended July 31, 2011, the Company signed an agreement for the option to acquire 100 % ownership rights for this property in consideration of:

- i. \$ 20,000 in cash and 300,000 common shares on signing;
- ii. Incur \$ 250,000 in exploration expenses, pay \$ 30,000 and issue 300,000 common shares before December 8, 2011;
- iii. Consent 2 % royalty, which is redeemable for \$ 500,000.

During the year ended July 31, 2011, the Company paid, \$ 20,000 in cash and issued 300,000 common shares valued at \$ 33,000.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010

6. FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

6. DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

	COÛT COST 2010	FRAIS D'EXPLORATION EXPLORATION COST	RADIATION WRITE-OFF	COÛT COST 2011
	\$	\$	\$	\$
<u>Québec / Quebec :</u>				
Stellar - Aiguebelle	2 300	-	-	2 300
Opinaca	540 369	-	-	540 369
Cléricy	20 300	-	-	20 300
Gaspésie	93 053	-	-	93 053
Gatineau Bloc 2	-	6 756	6 756	-
Winchester	-	224 679	-	224 679
Kipawa	23 690	28 003	51 693	-
	<u>679 712</u>	<u>259 438</u>	<u>58 449</u>	<u>880 701</u>

	COÛT COST 2009	FRAIS D'EXPLORATION EXPLORATION COST	RADIATION WRITE-OFF	COÛT COST 2010
	\$	\$	\$	\$
<u>Québec / Quebec :</u>				
Stellar - Aiguebelle	2 300	-	-	2 300
Opinaca	385 945	154 424	-	540 369
Cléricy	20 300	-	-	20 300
Gaspésie	46 421	46 632	-	93 053
Gatineau Bloc 1	-	55 073	55 073	-
Sept-Îles	-	12 819	12 819	-
Kipawa	-	23 690	-	23 690
	<u>454 966</u>	<u>292 638</u>	<u>67 892</u>	<u>679 712</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010

7. CAPITAL-ACTIONS

7. CAPITAL STOCK

Autorisé :

Authorized :

Nombre illimité d'actions ordinaires, votantes et participantes, sans valeur nominale.

Unlimited number of voting and participating common shares, without par value.

Pour les années 2011 et 2010, les mouvements dans le capital-actions de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company capital stock in 2011 and 2010 were as follows:

	2011		2010		
	Nombre d'actions Number of shares	Montant Amount \$	Nombre d'actions Number of shares	Montant Amount \$	
Solde au début de l'exercice	17 377 940	2 328 392	14 000 000	2 051 954	Balance, beginning of year
Financement privé a) c)	2 284 000	212 109	-	-	Private placement a) b)
Financement privé accréditif b) c) d)	1 936 000	271 479	2 352 940	99 188	Private flow-through shares b) c) d)
Acquisition de propriétés minières e) f)	300 000	33 000	1 025 000	177 250	Acquisition of mining properties e) f)
Solde à la fin de l'exercice	21 897 940	2 844 980	17 377 940	2 328 392	Balance, end of year

a) Le financement privé est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 40 491 \$ (0 \$ en 2010).

a) Private financing is presented net of the fair value assigned to the warrants, amounting to \$ 40,491 (\$ 0 in 2010).

b) Le financement privé accréditif est présenté déduction faite de la juste valeur attribuée aux bons de souscription au montant de 18 921 \$ (300 812 \$ en 2010).

b) Private flow-through financing is presented net of the fair value assigned to the warrants, amounting to \$ 18,921 (\$ 300,812 in 2010).

c) Le 29 décembre 2010, la Société a complété un financement privé de 242 unités A en contrepartie de 363 000 \$ et de 180 unités B en contrepartie de 180 000 \$. Chaque unité A comprend 8 000 actions ordinaires accréditives, 2 000 actions ordinaires et 2 000 bons de souscription. Chaque unité B comprend 10 000 actions ordinaires et 10 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acheter une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,15 \$ et est valide pour 12 mois. Une valeur de 59 412 \$ (300 812 \$ en 2010) a été attribuée aux bons de souscription. Les frais d'émission d'actions versés à Canacord Capital comprennent un montant au comptant de 33 000 \$ et 220 000 options d'achat d'actions au courtier. Chaque option au courtier peut être exercée pour acquérir une action ordinaire au prix de 0,15 \$ pendant une période de 18 mois.

c) On December 29, 2010, the Company completed a private placement of 242 units A for a consideration of \$ 363,000 and 180 units B for a consideration of \$ 180,000. Each unit A consists of 8,000 flow-through common shares, 2,000 common shares and 2,000 warrants. Each unit B consist of 10,000 common shares and 10,000 warrants. Each warrant entitles its holder to acquire one common share at a price of \$ 0.15 for a period of 12 months. A value of \$ 59,412 (\$ 300,812 in 2010) was allocated to the warrants. Finder's fees totalling \$ 33,000 in cash and 220,000 share purchase options to Canacord Capital. Each broker option may be exercised to acquire one common share at a price of \$ 0.15 for a period of 18 months.

7. CAPITAL-ACTIONS (suite)

d) La Société a émis, le 30 décembre 2009, un total de 2 352 940 unités. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société au prix de 0,17 \$ l'action et d'un bon de souscription permettant à leur détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société au coût de 0,25 \$ par action. Le montant total émis provenant de cette souscription est de 400 000 \$ et a été comptabilisé au prorata de la juste valeur des actions ordinaires et des bons de souscription. Le financement public accréditif est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 300 812 \$.

e) En décembre 2010, la Société a émis 300 000 actions ordinaires à un prix moyen de 0,11 \$ selon une entente signée liée à des titres miniers entourant la propriété Winchester.

f) En 2009-2010, la Société a émis 1 025 000 actions ordinaires à un prix variant de 0,16 \$ à 0,195 \$ selon des ententes signées liées à des titres miniers entourant les propriétés de Gatineau Bloc 1, Sept-Îles, Gatineau Bloc 2, Kipawa et Eastmain.

8. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION**OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS**

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 2 800 000 actions de la Société et le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un administrateur, un employé ou un dirigeant ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à des consultants et à des responsables des relations avec les investisseurs ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution.

7. CAPITAL STOCK (continued)

d) In December 30, 2009, the Company issued a total of 2,352,940 units. Each unit consists of one common share of the Company at a price of \$ 0.17 per share and a warrant entitling the holder to purchase one common of the Company at a cost of \$ 0.25 per share. The total amount emitted from this subscription is \$ 400,000 and was recognized in proportion to the fair value of shares and warrants. Public flow-through financing is presented net of the fair value of warrants amounting to \$ 300,812.

e) In December 2010, the Company issued 300,000 common shares at an average price of \$ 0.11 according to a signed agreement related to mining claims surrounding the Winchester property.

f) In 2009-2010, the Company issued 1,025,000 common shares at an average price ranging from \$ 0.16 to \$ 0.195 according to a signed agreement related to mining claims surrounding the Gatineau Bloc 1, Sept-Iles, Gatineau Bloc 2, Kipawa and Eastmain properties.

8. SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS**SHARE PURCHASE OPTIONS**

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and consultants of the Company, share purchase options to acquire shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors.

The plan provides that the maximum number of shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 2,800,000 shares, that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to an employee, officer or director may not exceed 5 % of the outstanding shares at the time of vest and the maximum number of shares which may be reserved for issuance to consultants and investors relation representatives may not exceed 2 % of the outstanding shares at the time of vest.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 20108. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE
SOUSCRIPTION (suite)

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

Les options d'achat d'actions seront acquises de la façon suivante : 25 % à la date de l'octroi, 25 % neuf mois après la date de l'octroi, 25 % un an après la date de l'octroi et 25 % dix-huit mois après la date de l'octroi. Par contre, les options octroyées aux responsables des relations avec les investisseurs seront acquises graduellement sur une période de 12 mois. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

Le tableau suivant résume l'information concernant les options d'achats d'action en circulation de la Société :

8. SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS
(continued)

SHARE PURCHASE OPTIONS (continued)

The share purchase options are acquired at the following condition: 25 % at the date of grant, 25 % nine months after the date of grant, 25 % one year after the date of grant and 25 % eighteen months after the date of grant. Options granted to investors' relation representatives are acquired gradually over a twelve-month period. These options will expire no later than five years after being granted.

The following table summarizes information about the Company share purchase options outstanding:

	2011		2010		
	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré/ Weighted average exercise price \$	Nombre/ Number	Prix de levée moyen pondéré/ Weighted average exercise price \$	
En circulation au début de l'exercice	1 850 000	0,26	900 000	0,35	Outstanding, beginning of year
Octroyées	-	-	950 000	0,17	Granted
En circulation à la fin de l'exercice	1 850 000	0,26	1 850 000	0,26	Outstanding, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	1 800 000	0,26	1 325 000	0,29	Exercisable options, end of year
		2011	2010		
		\$	\$		
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées		-	0,20		Weighted average fair value of options granted

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 20108. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE
SOUSCRIPTION (suite)8. SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS
(continued)

OPTIONS D'ACHAT D'ACTION (suite)

SHARE PURCHASE OPTIONS (continued)

Les options octroyées et exerçables au 31 juillet 2011 sont les suivantes :

Options granted and exercisable as at July 31, 2011 are as follows:

Octroyées / Granted	Exerçables / exercisable	Prix de levée / Exercise price \$	Date d'expiration / Expiry date
600 000	600 000	0,25	Juin / June 2013
300 000	300 000	0,54	Juin / June 2013
750 000	750 000	0,17	Octobre / October 2014
200 000	150 000	0,17	Juin / June 2015
<u>1 850 000</u>	<u>1 800 000</u>		

En 2010, la Société a octroyé 950 000 options d'achat d'actions d'une durée de 5 ans à des administrateurs, dirigeant et consultant. Un coût de rémunération à base d'actions de 141 661 \$ a été comptabilisé et passé en charges au cours de l'exercice 2010.

In 2010, the Company granted 950,000 five-year share purchase options to directors, officer and consultant. The stock-based compensation cost recorded as expenses for the options granted for the year 2010 was \$ 141,661.

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

The fair value of options granted was estimated using the Black-Scholes model with the following assumptions:

	2011	2010	
Taux d'intérêt sans risque	-	2,79%	Risk-free interest rate
Volatilité prévue	-	191,84%	Expected volatility
Taux de rendement des actions	-	Néant / Nil	Dividend yield
Durée de vie prévue, moyenne pondéré	-	5 ans/years	Weighted average expected life

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'octroi et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue de l'option. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

The expected volatility was determined by calculating the historical volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the options. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of the option. In addition, if the Company's share price was extremely volatile for an identifiable period of time, for instance, due to a general market decline, management may place less weight on its volatility during that period of time.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010
8. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Le tableau suivant résume l'information concernant les options d'achat d'actions aux courtiers et à des intervenants en circulation de la Société :

Options émises aux courtiers et à des intervenants

	2011		2010		
	Nombre/ Number	Prix de levée moyen pondéré/ Weighted average exercise price \$	Nombre/ Number	Prix de levée moyen pondéré/ Weighted average exercise price \$	
En circulation au début de l'exercice	235 294	0,17	316 650	0,20	Outstanding, beginning of year
Octroyées	220 000	0,15	235 294	0,17	Granted
Annulées	-		(316 650)	0,20	Cancelled
En circulation à la fin de l'exercice	455 294	0,16	235 294	0,17	Outstanding, end of year

**Options aux courtiers et à des intervenants en circulation/
Brokers and intermediaries options outstanding**

235 294
220 000

**Prix de levée/
Exercise price
\$**

0,17
0,15

**Date d'expiration/
Expiry date**

Décembre / December 2011
Juin / June 2012

Les options d'achat d'actions émises aux courtiers et à des intervenants ont été émises dans le cadre de placements privés aux détenteurs d'actions ordinaires.

The share purchase options granted to brokers and intermediaries were issued under private financings to common shareholders.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 20108. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE
SOUSCRIPTION (suite)8. SHARE PURCHASE OPTIONS AND
WARRANTS (continued)

Bons de souscription

Warrants

Le tableau suivant résume l'information concernant les bons de souscription en circulation de la Société :

The following table summarizes information about the Company warrants outstanding:

	2011		2010		
	Nombre/ Number	Prix de levée moyen pondéré/ Weighted average exercise price \$	Nombre/ Number	Prix de levée moyen pondéré/ Weighted average exercise price \$	
En circulation au début de l'exercice	2 352 941	0,25	5 169 450	0,19	Outstanding, beginning of year
Octroyés	2 284 000	0,15	2 352 941	0,25	Granted
Expirés	-	-	(5 169 450)	0,19	Expired
En circulation à la fin de l'exercice	<u>4 636 941</u>	<u>0,20</u>	<u>2 352 941</u>	0,25	Outstanding, end of year

Bons de souscription en circulation/
Warrants outstandingPrix de levée
Exercise price
\$Date d'expiration/
Expiry date

2 352 941
2 284 000

0,25
0,15

Décembre / December 2011
Décembre / December 2011

La juste valeur des bons de souscription a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes:

The fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes model with the following assumptions:

	2011	2010	
Taux d'intérêt sans risque	1,70%	1,44%	Risk-free interest rate
Volatilité prévue	82,49%	227,63%	Expected volatility
Taux de rendement des actions	Néant / Nil	Néant / Nil	Dividend yield
Durée de vie prévue, moyenne pondérée	1 an	2 ans	Weighted average expected life

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010
8. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Les bons de souscription ont été émis dans le cadre de placements privés aux détenteurs d'actions ordinaires. Ils sont comptabilisés en réduction du capital-actions à leur juste valeur de 59 412 \$ (300 812 \$ en 2010).

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des bons de souscription. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue du bon de souscription. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

9. FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Souscriptions à recevoir	-	20 000
Taxes à recevoir	(16 356)	(6 133)
Autres débiteurs	-	4 722
Frais payés d'avance	(2 828)	3 760
Créditeurs et frais courus	<u>331 164</u>	<u>7 565</u>
	<u><u>311 980</u></u>	<u><u>29 914</u></u>

8. SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

The warrants were issued under private financings to common shareholders. They have been accounted for at their fair value of \$ 59,412 (\$ 300,812 in 2010) in reduction of capital stock.

The expected volatility was determined by calculating the historical volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the warrants. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of the warrant. In addition, if the Company's share price was extremely volatile for an identifiable period of time, for instance, due to a general market decline, management may place less weight on its volatility during that period of time.

9. CASH FLOWS

a) Net change in non-cash working capital items

Souscriptions receivable
Taxes receivable
Other receivables
Prepaid expenses
Accounts payable and accrued liabilities

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010

9. FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

9. CASH FLOWS (continued)

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

b) Items not affecting cash and cash equivalents

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	
	\$	\$	
Rémunération à base d'action	-	141 661	Stock-based compensation
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	33 000	177 250	Acquisition of mining properties by issuance of capital stock
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers et à des intervenants	9 305	30 081	Share issuance expenses for brokers and intermediaries options

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

c) Cash and cash equivalents

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	
	\$	\$	
Encaisse	<u>-</u>	<u>15 147</u>	Cash

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 201010. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS
MINIERS FUTURS

10. FUTURE INCOME AND MINING TAXES

a) La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par l'application du taux d'imposition combiné au fédéral et provincial de 29,03 % (30,32 % en 2010) à la perte avant impôts en raison des éléments suivants :

a) Income tax expenditures (recovery) differ from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 29,03 % (30,32 % in 2010) to the loss before taxes for the following reasons :

	2011	2010	
	\$	\$	
Perte avant impôts	<u>(667 913)</u>	<u>(718 257)</u>	Loss before income taxes
Impôts sur les bénéfices (recouvrés prévus)	<u>(193 895)</u>	<u>(217 775)</u>	Income taxes (expected recovery)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments suivants :			Increase (reduction) in income taxes resulting from :
Dépenses non déductibles	2 711	1 439	Non-deductible expenses
Rémunération à base d'actions	-	42 952	Stock-based compensation
Frais d'émission d'actions déductibles	<u>(16 487)</u>	<u>(14 682)</u>	Deductible share issuance expenses
Avantages fiscaux matérialisés sur déduction d'actifs miniers	<u>207 671</u>	<u>188 066</u>	Tax benefits realized on mining assets deductions
	-	-	
Passif d'impôts futurs imputé aux résultats	<u>14 200</u>	<u>68 500</u>	Future income taxes liability allocated to income
Charge d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	<u>14 200</u>	<u>68 500</u>	Future income and mining taxes expenses

Les éléments importants des actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

Significant components of the future tax assets and liabilities are as follows:

Taux d'imposition fédéral et provincial combiné de 29,03 % (30,32 % en 2010)

Federal and provincial combined tax rate of 29.03 % (30.32 % in 2010)

	2011	2010	
	\$	\$	
Actifs d'impôts futurs			Future income tax assets
Pertes reportées	629 474	440 546	Losses carried forward
Frais d'émission d'actions	<u>33 037</u>	<u>39 035</u>	Share issuance expenses
Total des actifs d'impôts futurs bruts	<u>662 511</u>	<u>479 581</u>	Total gross future tax assets
Provision pour moins-value	<u>(662 511)</u>	<u>(479 581)</u>	Valuation allowance
	<u>-</u>	<u>-</u>	

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 201010. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS
MINIERS FUTURS (suite)

10. FUTURE INCOME AND MINING TAXES (continued)

Passifs d'impôts futurs

Future income tax liabilities

Écarts temporaires liés aux actifs miniers	(383 400)	(369 200)
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	<u>(383 400)</u>	<u>(369 200)</u>

Temporary differences related to mining
assets

Future and mining taxes

b) L'avantage fiscal provenant du report de pertes n'est pas inscrit aux états financiers. Ces pertes, susceptibles de réduire le revenu imposable des exercices à venir et, conséquemment, de diminuer les impôts sur le revenu, s'élèvent à 2 168 356 \$ (1 452 988 \$ en 2010) et expirent comme suit :

b) Tax benefits from loss have not been recorded in the financial statements. These losses, likely to reduce the taxable income of future fiscal years and consequently, reduce income tax, amount to \$ 2 168 356 (\$ 1,452,988 in 2010) and expire as follows :

ANNÉE D'ORIGINE YEAR INCURRED	MONTANT AMOUNT	ANNÉE D'EXPIRATION EXPIRY DATE
	\$	
2007	10 000	2027
2008	453 329	2028
2009	369 387	2029
2010	620 272	2030
2011	715 368	2031

c) La valeur comptable des actifs miniers et gaziers excède la valeur fiscale d'environ 1 326 806 \$ (1 213 795 \$ en 2010). La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement de la renonciation par la Société en faveur des investisseurs aux déductions relatives aux frais d'exploration payés au moyen de financements accreditifs de même que des radiations comptables de biens miniers.

c) The carrying value exceeds the tax value of mining and gas properties by approximately \$ 1,326,806 (\$ 1,213,795 in 2010). The difference between the tax and the amounts capitalized in the financial statements mainly results from the renunciation by the Company in favour of investors of deductions related to exploration costs paid through flow-through shares financing as well as from write-offs of mining properties.

d) Le solde fiscal non amorti des frais relatifs à l'émission d'actions totalise 113 803 \$ au 31 juillet 2011 (128 745 \$ en 2010) et est déductible au cours des prochains exercices.

d) The tax unamortized balance of share issuance expenses amounts to \$ 113,803 as at July 31, 2011 (\$ 128,745 in 2010) and is deductible over the next years.

**11. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE
CAPITAL**

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accordé pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital est donc de 956 426 \$ au 31 juillet 2011 et de 1 104 391 \$ au 31 juillet 2010, soit une diminution de 147 965 \$ au cours de l'exercice.

Les principales variations proviennent de l'émission de capital-actions et de bons de souscription de 543 000 \$ en contrepartie de la perte d'opération de 682 113 \$ et des frais d'émission d'actions de 51 157 \$.

11. CAPITAL DISCLOSURES

The Company's objective in managing capital is to safeguard its ability to continue its operations as well as its acquisition and exploration programs. The Company manages its capital structure and makes adjustment to it in light of changes in economic conditions and the risk characteristics of the underlying assets. In order to maintain or adjust the capital structure, the Company may issue new shares and acquire or sell mining properties to improve its financial performance and flexibility.

The Company's capital is constituted of shareholders' equity. To effectively manage the Company's capital requirements, the Company has in place a planning and budgeting process to help determine the funds required to ensure the Company has appropriate liquidity to meet its operating and growth objectives. The Company is not subjected to any externally imposed capital requirements, unless the Company closes a flow-through private placement where the funds are restricted in use for exploration expenses.

The Company defines its capital as shareholders' equity, including the stock option plan. Capital is \$ 956,426 as at July 31, 2011 and \$1,104,391 as at July 31, 2010, a decrease of \$ 147,965 during the year.

Principal variations are due to the issue of capital stock and warrants for \$ 543,000 in compensation of a net loss of \$ 682,113 and share issuance expenses of \$ 51,157.

**12. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION
DES RISQUES****Objectifs et politiques en matière de gestion des
risques financiers**

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

L'exposition aux risques financiers de la Société et la gestion de ces risques sont identiques à l'année 2010.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de marché

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par son encaisse détenue dans une seule institution financière. La Société réduit le risque de crédit en maintenant l'encaisse dans une banque à charte canadienne reconnue. L'exposition secondaire de la Société au risque du crédit a trait aux taxes de vente gouvernementales remboursables pour une somme de 37 216 \$ dont le risque est considéré minimal.

**12. FINANCIAL INSTRUMENTS AND RISK
MANAGEMENT****Financial risk management objectives and policies**

The Company is exposed to various financial risks resulting from both its operations and its investment activities. The Company's management manages financial risks.

The Company does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

The Company exposure to financial risks and its management of these risks are the same as year 2010.

Financial risks

The Company's main financial risk exposure and its financial risk management policies are as follows.

Market risk

The Company is exposed to market risk with respect to metals prices.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will fail to discharge an obligation and cause the other party to incur a financial loss. The Company is subject to concentrations of credit risk through cash held in the same financial institution. The Company reduces its credit risk by maintaining its cash with a major Canadian chartered bank. The Company's secondary exposure to credit risk is on refundable government sales taxes for an amount of \$ 37,216 considered as minimal credit risk.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010
12. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION
DES RISQUES (suite)
Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Les crédettes et frais courus de la Société viennent généralement à échéance dans les 90 prochains jours ou moins.

Lorsque la Société prévoit ne pas pouvoir satisfaire à ses obligations, la direction envisage alors de lever des fonds additionnels par le biais d'émission d'actions ou de dettes. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités.

Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement.

13. ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restauration de sites seront comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une évaluation raisonnable.

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Suite à des conventions d'actions accréditives, en date du 31 juillet 2011, la Société doit dépenser en frais d'exploration au Canada un montant de 303 500 \$.

12. FINANCIAL INSTRUMENTS AND RISK
MANAGEMENT (continued)
Liquidity risk

The risk management of liquidity aims at maintaining sufficient cash and cash equivalents in order to make sure that it has the required funds to meet its obligations and to continue its exploration programs. Accounts payable and accrued liabilities of the Company are generally due in 90 days or less.

Should the Company become unable to satisfy its obligation, the management then plans to raise additional funds through the issuance of shares or liabilities. If the management could not raise additional funds, then the Company could be unable to maintain its activities.

To manage this liquidity risk, the Company establishes budget cash flows and estimates in order to determine its financing needs.

13. CONTINGENCIES

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. The environmental consequences are hardly identifiable, whether it is the result level, the impact or its deadline. At the date of financial statements, and to the best knowledge of its management, the Company is, at the present, in conformity with the laws and regulations. Restoration costs will be accounted in income of the year it will be possible to make a reasonable estimate.

The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there are no guarantees that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Following flow-through shares agreements, as at July 31, 2011, the Company has to incur exploration expenses amounting to \$ 303,500.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010
14. ENGAGEMENTS**14. COMMITMENTS**

a) Ententes de service

La Société a signé un bail pour une somme annuelle de 30 000 \$ pour les espaces de bureau de son siège social. Le bail est valide pour une période de deux ans débutant le 1^{er} juin 2011 et se terminant le 31 mai 2013. Ce bail a été contracté envers une société contrôlée par le président de la Société. Au 31 juillet 2011, le solde de cet engagement est de 55 000 \$.

En janvier 2011, la Société a signé un contrat avec une société contrôlée par le président de la Société, pour la gestion de la totalité de ses travaux d'exploration sur ses propriétés pour les années 2011 et 2012. La société s'est engagée à verser une indemnité équivalente à 15 % des frais d'exploration encourus par cette société contrôlée par le président de la Société.

En janvier 2011, la Société a signé un contrat de services, avec une société contrôlée par l'un des dirigeants de la Société, pour la prestation de services comptables et financiers pour un montant annuel de 42 000 \$. L'entente débute le 1^{er} janvier 2011 et se termine le 31 décembre 2012. Au 31 juillet 2011, le solde de cet engagement est de 59 500 \$.

En décembre 2009, la Société a signé un contrat avec une société contrôlée par un administrateur de la Société, pour des services professionnels en géologie sur ses propriétés pour les années 2010 et 2011. L'entente a débuté le 1^{er} janvier 2010 et se termine le 31 décembre 2011. Au 31 juillet 2011, le solde de cet engagement est de 21 875 \$.

b) En ce qui à trait à la propriété minière Winchester, la Société a signé des ententes d'option d'acquisition comportant les engagements suivants au 31 juillet 2011 :

a) Service agreements

The Company signed a lease contract for office spaces for an annual amount of \$ 30,000. The two year lease begins on June 1st, 2011 and will finish on May 31, 2013. This agreement is contracted with a company controlled by the president of the Company. On July 31, 2011, the balance of the lease is \$ 55,000.

In January 2011, the Company signed a contract with a company controlled by the president of the Company, related to the management of all exploration work on its mining properties for 2011 and 2012. The Company will have to pay an indemnity equivalent to 15 % of exploration costs incurred by the Company controlled by the president of the company.

In January 2011, the Company signed a service contract, with a company controlled by one of the director of the Company, for accounting and financial services for an annual amount of \$ 42,000. This agreement started on January 1st, 2011 and will be ended on December 31st, 2012. On July 31, 2011, the balance of this commitment is \$ 59,500.

In December 2009, the Company signed a contract with a company controlled by a director of the Company for the geology fees on its mining properties for 2010 and 2011. This agreement started on January 1st 2010 and will be ended on December 31st, 2011. On July 31, 2011, the balance of this commitment is \$ 21,875.

b) The Company has agreed to the following commitment related to an agreement for the option to acquire the Winchester mining property as at July 31, 2011 :

	Paiements en espèces / Cash payments \$	Nombre d'actions à émettre / Number of shares to be issued	Travaux d'exploration / Exploration work \$
2011 Winchester	30 000	300 000	250 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2011 AND 2010

14. ENGAGEMENTS (suite)

14. COMMITMENTS (continued)

c) Redevances

c) Royalties

Des redevances seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale de certaines propriétés débiterait. Ces redevances sont de 2 % au 31 juillet 2011.

Royalties will be paid if commercial operations are attained on certain mining properties. These royalties amount to 2 % on July 31, 2011.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

15. RELATED PARTY TRANSACTIONS

La Société a effectué les transactions suivantes :

The Company undertook the following transactions:

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	
	\$	\$	
Société dont un administrateur de Stelmine est également administrateur de la Société:			Company in which the Stelmine Company's president is acting as an officer:
<u>À titre de frais d'exploration reportés</u>	259 438	250 836	<u>As deferred exploration expenses</u>
<u>À titre de dépenses</u>			<u>As expenses</u>
Frais généraux d'administration	112 128	79 062	General administrative expenses
Honoraires professionnels	-	11 845	Professional fees
Honoraires des consultants	125 955	118 227	Consultant fees
<u>À titre de passif à court terme</u>			<u>As current liabilities</u>
Créditeurs et frais courus	247 304	28 867	Accounts payable and accrued liabilities
<u>À titre d'actif à court terme</u>			<u>As current assets</u>
Frais payés d'avance	3 000	3 000	Prepaid expenses
<u>À titre d'actif à long terme</u>			<u>As a long-term asset</u>
Avances à une société apparentée, sans intérêts ni modalités d'encaissement	69 383	69 383	Advance to a related company, without interest or fixed repayment conditions
Société dont un dirigeant de Stelmine Canada Ltée est également dirigeant de la Société:			Company in which a director of Stelmine Canada LTD. is also a director
<u>À titre de dépenses</u>			<u>As expenses</u>
Honoraires professionnels	40 500	12 470	Professional fees
<u>À titre de passif à court terme</u>			<u>As current liabilities</u>
Créditeurs et frais courus	3 987	-	Accounts payable and current liabilities

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

La direction considère que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange représentant le montant de la contrepartie payée.

16. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Aucun événement postérieur.

15. RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

Management is of the opinion that these transactions were undertaken under the same conditions as transactions with non-related parties. These operations are incurred in the normal course of business and measured at the exchange amount, representing the monetary consideration paid.

16. SUBSEQUENT EVENT

No subsequent event.